

Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest



Volume 15, numéro 3

SOLSTICE D'ÉTÉ



Le solstice d'été marque la fin de l'année aréquienne. C'est le moment de s'arrêter et de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur afin de regarder l'ensemble de nos réalisations de 2012-2013.

Nous avons commencé l'année avec un sondage auquel 11% des 512 membres ont répondu. Nous n'avons pas appris beaucoup de choses nouvelles car vous avez semblé satisfaits des activités que nous vous proposons. Trente personnes ont indiqué qu'elle aimeraient que l'on organise à l'occasion des dîners-causeries et notre première expérience, le 12 avril dernier, a été concluante. Nous répéterons l'expérience.

Nous avons souligné la Journée internationale des personnes aînées en déclarant Marie Martin, aînée de l'année, en vertu de toutes les années qu'elle a consacrées à notre secteur. Nous avons aussi pris un moment de recueillement à la mémoire de nos défunts. Nous avons ensuite offert quatre ateliers sur la mémoire; ces ateliers furent suivis assidûment par vingt membres. Vint ensuite la fête de Noël où l'on accueillit une nouvelle retraitée, Claudette Leblanc. En février, nous avons célébré la fête de l'Amitié et en mars, nous avons souligné les anniversaires de retraite multiples de 5. Enfin, en mai nous avons tenu notre assemblée générale au cours de laquelle, nous avons voté un plan d'action semblable à celui de cette année avec quelques ajouts comme une fête pour les membres de 75 ans et plus en avril 2014. De plus, nous accueillerons les nouvelles et nouveaux retraités, régulièrement au cours de l'année au lieu de les regrouper pour une seule occasion.

Suite à cette assemblée, Jean-Guy Roy occupe maintenant la 1re vice-présidence, Micheline Latreille, la deuxième vice-présidence, Gaétane Lebel-Fillion, le poste de secrétaire. Robert Caron commence un deuxième mandat comme trésorier et nous avons deux nouvelles élues : Monique Lalonde-Hazel au poste de 1re conseillère pour un an et Diane Chabot au poste de deuxième conseillère pour un mandat de trois ans. L'an prochain, le poste à la présidence sera en élection. Comme les mandats sont maintenant de trois ans, je m'accorde un temps de réflexion avant de prendre une décision à ce sujet. Un premier choix de délégués au congrès de 2014 a eu lieu car ces personnes sont tenues de participer à une formation le 13 novembre prochain. Du Conseil sectoriel, il y aura Robert Caron et moi et de l'ensemble du secteur, Micheline Latreille, Jean-Guy Roy et André Pelletier. Nous avons aussi choisi des substituts : Monique Lalonde-Hazel, Gaétane Lebel-Fillion, Diane Chabot et Denise Baillargeon.

SOMMAIRE	
Solstice d'été	1-2
Conseil sectoriel	2
In Memoriam	2
Rapport de la présidente	3
Une première	4
Bénévoles demandés	4
Assureq-Santé Plus	5
Prompt rétablissement	5
Mot de votre responsable au CCH	6
Dîner reconnaissance des bénévoles	6
Un rappel du Comité régional d'action sociopolitique	7
Formation d'un jour en environnement à Québec	8
L'information au secteur Ahuntsic-Ouest	9
Fondation Laure-Gaudreault	10
Collecte de fonds au profit de la FLG	10

BULLETIN SECTORIEL

Responsable du bulletin: Lise Labelle

Dîner de juin 2013

Conception et mise en page: Jean-Guy Marcotte

Merci Jean-Guy

Reproduction en page couverture: oeuvre de Denis

Bergeron

Révision linguistique: Lise Labelle

Collaborateurs: Diane Chabot, Lise Labelle, Monique

Lalonde-Hazel, Micheline Latreille, Gaétane Lebel-

Fillion, Pierre Morin, Jean-Guy Roy

Prochaine publication: Octobre 2013

Tirage: 520 exemplaires

Adresse du site Web

ahuntsicouest.areq.ca/

SOLSTICE D'ÉTÉ

Le 30 mai, nous étions 16 membres du secteur à participer à l'assemblée générale régionale. En juin, le Conseil sectoriel a invité les bénévoles du secteur à un dîner auquel 21 personnes ont participé et le dernier dîner, le 19, a réuni 54 personnes. Il y avait alors des tableaux de six artistes. Les participants ont accordé le même nombre de votes à un tableau de Michelle Galaise et à un de Denis Bergeron.

Avec le solstice d'été, c'est le début du farniente, des balades dans nos beaux coins de pays, des rencontres amicales ou familiales, des heures de lecture sans souci.

Puissiez-vous en profiter au maximum. On se retrouve pour la rentrée à la fin de septembre. Bon été à toutes et à tous!

Lise Labelle, présidente

CONSEIL SECTORIEL

Présidente: Lise Labelle 450 669-2511

1.labelle2@videotron.ca

11

1er Vice-président : Jean-Guy Roy 450 473-8280

nicole.jean-guy@sympatico.ca

2e Vice-présidente : Micheline Latreille 450 974-3552

mich.2@videotron.ca

Secrétaire : Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515

gaetanelebel@videotron.ca

Trésorier: Robert Caron 514 354-1520

claudetteetrobert@videotron.ca

1re conseillère : Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351

hist@point.net.com

2e conseillère : Diane Chabot 514 324-3330 dchabot10@hotmail.com

In Memoriam

Nous avons appris le décès de M. Graham Little, survenu le 5 juin dernier. Il était l'époux de Madeleine Little.

À Madeleine et à sa famille, nous offrons nos sincères condoléances.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Un rapport de présidente sectorielle ou de présidente régionale comporte plusieurs réunions, mais chaque fois que nous travaillons avec des collègues du secteur, de la région ou encore de l'ensemble de l'AREQ, nous travaillons pour vous. Nous devons prendre des décisions qui auront des retombées positives dans notre secteur, notre région ou encore pour l'ensemble des membres de l'AREQ. J'ai envie de dire "nous vous emmenons avec nous lorsque nous nous rendons dans ces lieux de décision".

Ainsi, cette année, j'ai participé aux deux Conseils nationaux : un en octobre et un à la fin de mars où j'ai fait la proposition que l'AREQ demande au gouvernement Marois de surseoir à l'atteinte de l'équilibre budgétaire afin d'éviter les coupures annoncées à l'aide sociale, dans les CPE, etc. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Pour la bonne gestion du secteur, j'ai réuni le Conseil sectoriel à 9 occasions. J'ai participé à toutes les activités organisées pour vous. J'ai rencontré les téléphonistes à la fin d'août 2012. J'ai fait la coordination de nos trois bulletins Le Lien. J'ai aussi fait régulièrement des messages aux internautes les informant des dernières nouvelles de notre association ou les invitant à signer des pétitions.

Je suis reconnaissante aux membres du Conseil sectoriel de m'avoir beaucoup aidée pour la réalisation de notre plan d'action cette année, car j'ai aussi des responsabilités au niveau régional qui prennent de mon temps et de mon énergie : la trésorerie régionale, les réunions du CER, la préparation de 3 numéros de Échos de l'Île. Sans la collaboration de tous les instants de Gaétane Lebel-Fillion, je n'y arriverais pas. Je sais que je peux aussi compter sur le travail d'une secrétaire dévouée en la personne de Micheline Latreille et d'un trésorier efficace en la personne de Robert Caron. Il y a aussi les deux Jean-Guy qui, chacun à leur manière, apportent une contribution importante. Jean-Guy Marcotte fait la mise en pages de notre bulletin sectoriel et la mise à jour du site web et Jean-Guy Roy est un homme de réflexion qui écoute ce qui se dit, attend pour intervenir et aide souvent à trouver des solutions. J'aime beaucoup travailler avec vous, chers membres du Conseil sectoriel et je vous aime beaucoup.

Je remercie aussi les responsables des différents comités pour leur engagement : Denise Baillargeon et Micheline Delluc à la condition des femmes, Monique Lalonde-Hazel à l'environnement, Jean-Guy Roy et Gaétane Lebel-Fillion à l'action sociopolitique, Pierre Morin à la condition des hommes, Monique Gosselin aux arts visuels, Jean-Guy Marcotte à l'indexation et Diane Chabot aux assurances.

Merci à Marie Martin et Thérèse Lebeuf pour la mise à jour régulière de la chaîne téléphonique. Merci aux dévouées téléphonistes qui rejoignent fidèlement nos membres pour les inviter à participer à nos activités. Merci à Marie-Nicole Dufresne qui prend vos réservations pour les activités et enfin merci à Denyse Leclerc qui envoie une carte d'anniversaire à chacun des 512 membres. Grâce à toutes ces personnes qui s'impliquent dans notre secteur et grâce à vous qui répondez à nos invitations, Ahuntsic-Ouest est un secteur bien vivant et je suis heureuse de contribuer, selon mes moyens, à cette vitalité.

Lise Labelle 9 mai 2013

P.S. Les membres présents à l'AGS m'ont suggéré d'insérer ce rapport au bulletin sectoriel.

UNE PREMIÈRE

Vendredi, 12 avril 2013. Depuis 24 heures, on nous annonce une bordée de neige. Ce n'est pourtant pas un vendredi 13! Nous tentons une expérience aujourd'hui: une activité est ajoutée à notre calendrier annuel et elle prend la forme d'un dîner-causerie ayant Jean Carette comme conférencier invité.

Nous avons rendez-vous à la salle à manger de l'Institut culinaire St-Pius X à onze heures trente. Nous avons 27 personnes inscrites dont quelques-unes appartiennent à d'autres secteurs à qui j'avais transmis l'invitation. Vers le milieu de l'avant-midi, il commence à neiger. Combien de personnes braveront la tempête annoncée pour venir se ressourcer?...

À la grande satisfaction du Conseil sectoriel, 26 personnes ont participé à cette activité et ont apprécié les propos décapants de Jean Carette qui a invité les membres de l'AREQ à la participation citoyenne à tous les niveaux : scolaire, municipal, provincial et fédéral. Il faut aller voter, mais entre les élections, il faut surveiller les personnes élues. Il a partagé de l'information au sujet d'un projet dans lequel il est impliqué depuis une dizaine d'années, soit la Maison des aînés de Hochelaga-Maisonneuve ainsi que d'un autre projet qui consiste à transformer une église en un immense centre communautaire où seraient disponibles plusieurs services dont un comptoir alimentaire. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est appelé un « désert alimentaire » car aucun supermarché n'y est installé. Ce qui signifie que les plus démunis doivent acheter leurs provisions alimentaires chez le dépanneur du coin où tout est plus cher que dans un marché d'alimentation. Jean Carette a aussi fustigé le gouvernement « Marceau-Marois » et son obsession de l'atteinte de l'équilibre budgétaire en imposant des coupures à l'aide sociale, dans les CPE, etc.

Que faire? Jean Carette fait trois suggestions. La première : aller voter. La deuxième : entre les élections, se faire entendre, surtout en réseau. À l'AREQ, nous sommes plus de 55 000 membres, c'est certain que les positions de notre association ont un poids politique important. Et la troisième : être heureux. Quatre moyens pour être heureux, toujours selon notre invité, appartenir à des mondes (groupes), pouvoir dire « le monde m'appartient », je m'appartiens donc « être autonome » et comme je m'appartiens, je peux me donner. Tout un programme!

Les personnes présentes ont demandé que l'on renouvelle l'expérience. Le Conseil sectoriel attend aussi vos suggestions de sujets que vous aimeriez aborder en dîner-causerie.

Lorsque nous avons quitté l'Institut culinaire St-Pius X, vers 14 h, il neigeait à plein ciel et il y avait déjà de 8 à 10 centimètres sur nos voitures.

Lise Labelle

Bénévoles demandés

La Maison des enfants de l'Île de Montréal a toujours besoin de bénévoles pour remplacer les personnes qui, pour une raison ou pour une autre, doivent mettre fin à leur engagement. Cet organisme est dédié aux enfants de 5 à 12 ans de l'ensemble de l'Île de Montréal. Une facette importante de son travail est le courrier. Si vous avez le goût de répondre aux lettres des enfants, communiquez avec la directrice, Chantale Tétreault au 514 526-9128. Vous pouvez faire ce travail de chez vous. La Maison a aussi besoin de bénévoles pour cuisiner des collations pour les enfants et les bénévoles qui animent leurs activités. La Maison des enfants de l'Île de Montréal est située au 1844, boul. Pie IX, Montréal. Depuis trois ans, appuyée par votre Conseil sectoriel, elle reçoit une subvention du Bureau de Montréal de la Fondation Laure-Gaudreault.

ASSUREQ-SANTÉ PLUS



Le Règlement sur le permis de psychothérapeute, entré en vigueur le 21 juin 2012, détermine, entre autres, les conditions d'utilisation du titre de psychothérapeute par le médecin, par le psychologue et par le titulaire du permis de psychothérapeute. Toute personne, qui n'est ni médecin, ni psychologue, mais qui veut pratiquer la psychothérapeute et porter le titre de psychothérapeute, doit détenir un permis de psychothérapeute délivré par le l'Ordre des psychologues du Québec.

La garantie de psychothérapie du régime d'assurance maladie "Santé Plus", faisant partie du régime d'assurance collective ASSUREQ, prévoit le remboursement de frais pour services professionnels en psychothérapie rendus par certains professionnels et professionnelles de la santé. Ces derniers devront donc non seulement être membres de leur ordre professionnel, mais également détenir un permis de psychothérapeute pour rendre de tels services. Précisons que le titre de psychothérapeute ne peut être employé seul; il doit suivre le titre professionnel ou le diplôme que possède la personne. Par exemple, nous parlerons d'une « infirmière psychothérapeute ».

Pour vérifier si un membre d'un ordre professionnel détient un permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec, il vous suffit de taper son nom dans la boîte de recherche disponible sur le site internet de l'Ordre des psychologues à l'adresse suivante :

http://www.ordrepsy.qc.ca/fr/public/trouver-un-professionnel/bottin-psychotherapie.sn.

Dorénavant, si une personne adhérente réclame des frais pour des services en psychothérapie, mais que la professionnelle ou le professionnel ne détient pas de permis pour de tels services, les frais ne seront pas remboursés par l'assureur.

À toutes et tous un bel été en santé

Diane Chabot 2e conseillère, responsable du dossier Assurances

PROMPT RÉTABLISSEMENT

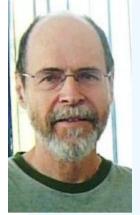
Notre responsable du Comité des arts visuels, Monique Gosselin, se remet d'une intervention chirurgicale pour un cancer du sein. Cette intervention suivait des traitements de chimiothérapie. Chère Monique, nos meilleurs vœux t'accompagnent. Puisse la saison estivale te redonner la santé.

À notre collègue, André Levac, qui suit actuellement des traitements de chimiothérapie, nous souhaitons aussi une guérison complète.

À tous les membres du secteur qui vivent des moments difficiles à cause de problèmes de santé, nous vous souhaitons qu'un retour à la santé soit possible afin que vous profitiez de votre retraite au maximum.

Lise

MOT DE VOTRE RESPONSABLE AU COMITE DE LA CONDITION DES HOMMES



Cette année, le comité a organisé deux activités. À l'automne 2012, Éric Trudel a présenté son spectacle **"L'Homme dans tous ses états"** suivi d'une période de discussion où les hommes présents ont pu parler de leurs préoccupations. Ce printemps, une sortie au nouveau Planétarium a été réalisée le 29 mai.

Le 9 avril, j'ai participé à une rencontre de formation organisée par l'AREQ nationale pour les responsables régionaux et sectoriels de la condition des hommes. On nous a d'abord expliqué quel était le rôle d'un responsable de la condition des hommes puis Messieurs Gilles Tremblay et Michel Lavallée nous ont décrit la situation des hommes au Québec. Ces deux conférenciers avaient participé à la rédaction du rapport Rondeau remis en 2004 au ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce rapport s'intitulait Les hommes :

s'ouvrir à leur réalité et répondre à leurs besoins. Comme son titre l'indique, le rapport voulait faire ressortir les difficultés particulières des hommes et suggérer des moyens adaptés de prévenir ces difficultés ou d'aider les hommes qui les vivent. L'égalité hommes/femmes ne signifie pas qu'il faut les traiter de la même façon; on doit tenir compte de leurs particularités. Vous pouvez facilement consulter ce rapport en tapant: Rapport Rondeau dans Google.

Retenons que c'est parmi les hommes qu'on trouve le plus d'individus qui sont violents, suicidaires, toxicomanes, qui ne prennent pas soin de leur santé et qui ont de la difficulté à demander de l'aide ou à reconnaître une erreur. Il semble que ce soit plus difficile pour les hommes d'être heureux et en bonne santé. La société a beaucoup évolué sans prévoir que les hommes auraient besoin de soutien pour s'adapter à ces changements. La situation des hommes pourrait se comparer, dans une moindre mesure, à celle des autochtones : ils sont déracinés, leur culture n'est plus en harmonie avec leur nouveau mode de vie; ils se sentent dévalorisés, inadaptés; ils ne comprennent plus quel est leur rôle.

Pour l'année 2013-2014, le comité veut organiser, entre autres, une activité spéciale pour la journée internationale des hommes, le 19 novembre prochain et participer activement au mouvement Movember.

Pierre Morin Responsable sectoriel du CCH

DÎNER RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES







Le 6 juin dernier, les responsables des comités et les téléphonistes étaient invités par le Conseil sectoriel à un dîner de reconnaissance. Vingt et une personnes ont participé à ce lunch très animé, chez Ottavio.

UN RAPPEL DU COMITÉ RÉGIONAL D'ACTION SOCIOPOLITIQUE



L'activité organisée par le Comité d'action sociopolitique, le 4 avril dernier, avait pour thème le coût des médicaments. Face à l'explosion de ces coûts au Québec, devons-nous maintenir le régime hybride actuel (public/privé) d'assurance médicaments ou préconiser un régime public universel piloté par la RAMQ? Pour débattre de cette question, messieurs Yves Millette, vice-président de l'Association canadienne des compagnies d'assurances et Guillaume Hébert, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) avaient été invités. Rapidement, nous avons compris qui défendait quoi.



Selon M. Millette, le rapport Chaoulli de 2005 élargissait, pour le privé, la couverture de services essentiels et complémentaires en santé y compris celle des médicaments. Comme il dessert une clientèle moins à risque, l'assureur privé permet à un groupe de travailleurs de détenir une excellente couverture en partageant les coûts avec l'employeur. Sans l'obligation de choisir le médicament générique, le bénéficiaire reçoit un remboursement de 80 % du coût de ses ordonnances; gaspillage et surconsommation peuvent ainsi survenir. Même si à chaque année, la révision des coûts amène une augmentation des primes, les assurés acceptent de partager cet inconvénient. M. Millette ne croit pas au régime universel parce qu'en éliminant la concurrence, une hausse des coûts des médicaments serait inévitable.

Quant à Guillaume Hébert, il a d'abord signalé qu'avec la RAMQ, les Québécois n'ont pas, pour leurs médicaments, un régime universel comme c'est le cas pour l'assurance-maladie et hospitalisation. Le régime public est donc à parfaire. Par ailleurs, il a rappelé

qu'avec la RAMQ, le contrôle des coûts est strict et que la politique des prix est uniforme pour tout le Québec contrairement au privé où, souvent, les coûts diffèrent d'une pharmacie à l'autre. De plus, maintenant la RAMQ oblige l'utilisation du médicament générique, certains médicaments spécifiques doivent être approuvés, pour remboursement et les ordonnances et leur délai de renouvellement sont contrôlés. Avec la gratuité accordée à une certaine catégorie de personnes, le vieillissement de la population et l'augmentation d'une clientèle plus à risque, le coût du régime public deviendra bientôt le deuxième poste le plus important de la RAMQ. Pour le chercheur, il est important, comme le fait l'assurance-maladie, de réunir tous les bénéficiaires en un seul régime public d'assurance médicaments. Par la force du nombre, on négociera de meilleurs prix, on favorisera l'usage optimal des génériques et on permettra d'établir une liste protégée de fournisseurs privilégiés. On devra, pour ce faire, abolir la règle de 15 ans et revoir les crédits d'impôts aux pharmaceutiques.

Si la solution semble évidente, on ne croit pas pour autant que le privé cédera facilement. Le débat est loin d'être clos.

Jean-Guy Roy, responsable au Comité d'action sociopolitique Gaétane Lebel-Fillion, co-responsable

FORMATION D'UN JOUR EN ENVIRONNEMENT À QUÉBEC



Quelle belle idée que de rassembler une fois aux trois ans les divers comités de l'environnement à Québec pour un ressourcement! C'est quatre-vingt-dix personnes de tous les horizons du Québec, de la Côte Nord aux Cantons de l'Est, de la Gaspésie à la Montérégie qui s'y retrouvent avec des problématiques diverses et des projets communs .

Nous avons profité de l'expertise en environnement de Laure Waridel pour nous poser de nombreuses questions. Où s'en va notre planète avec ses dérives et l'inconscience des humains qui l'habitent? Quand on sait que le dieu « Dollar » est souvent la seule motivation qui anime certaines compagnies, il est rafraîchissant et réconfortant de voir des scientifiques qui dénoncent et informent de l'état de la situation.

On veut respirer autre chose que du CO₂ en prenant des mesures pour le diminuer et pour l'absorber. D'autant plus qu'il est absorbé par les océans au rythme de 800 kg par seconde dans le monde, sans ce puits d'absorption maritime, l'effet serait plus massif encore. En conséquence, le PH des eaux de surface a baissé de 10% en l'espace d'un siècle, ce qui a un impact sur le plancton et qui dit plancton, dit aussi réduction de la vie dans les océans. Plus il y a d'absorption de CO₂, plus l'eau est acide, plus elle altère la calcification des récifs de coraux en eaux froides. À ce rythme, il en restera 30% en 2100. Et les mollusques progresseront à un rythme beaucoup plus lent.

Les retombées de ces gaz polluent aussi nos fleuves, rivières et lacs et font que les espèces aquatiques disparaissent à un rythme affolant. Ces constatations ont des répercussions jusque dans nos assiettes de moins en moins variées, certaines espèces étant disparues ou sont en voie d'extinction.

Et que dire de l'eau que nous buvons? Bien sûr passée par les usines de purification et de filtration et chlorée mais combien encore nocive et à la limite de ce que nous pouvons humainement absorber. Quand le premier maillon de la chaîne alimentaire est modifié, notre vie s'en trouve aussi perturbée.

Et cette bonne vieille terre aussi sous la pression des engrais, pesticides et herbicides pour produire toujours plus et dans nos régions en jeter un tiers à la poubelle de l'épicerie ou de celle de nos cuisines. Pendant ce temps, cinq millions d'enfants dans le monde meurent de malnutrition.

Il ne faut pas aller bien loin pour voir de telles inégalités: les Inuits du Canada vivent une insécurité alimentaire et pourtant, on ne leur fournit pas les moyens de se développer en profitant de leurs richesses naturelles. «Idle no more» a été le déclencheur d'une prise de conscience collective. À quand des moyens pour régler les problèmes? Le lichen, la mousse et le permafrost ne calment pas beaucoup la faim.

L'air, l'eau, la terre sont notre patrimoine et nous avons la responsabilité de la parole pour forcer les décideurs à agir pour les générations futures.

Durant les vacances d'été, puissiez-vous en prendre encore plus conscience de tout ce qui menace notre planète et poser des gestes pour cette seule planète que nous ayons. La médecine existe pour notre santé, mais elle ne peut à elle seule régler cette bombe à retardement qui plane au dessus de nos têtes. Sur ce, bonnes vacances!

Monique Lalonde-Hazel

L'information au secteur Ahuntsic-Ouest

Lorsque je suis devenue membre de l'AREQ, en 1996, l'information n'était pas facile à obtenir. Une personne nouvellement retraitée apprenait les différentes facettes de notre vie associative au fur et à mesure que les événements se présentaient. Il n'y avait ni bulletin sectoriel, ni bulletin régional accessible à tous. Il existait un petit feuillet appelé « La Trame d'or », préparé par quelques membres de la région à raison de trois numéros par année et auquel on pouvait s'abonner.

Lorsque j'ai accepté des responsabilités, tant au niveau sectoriel qu'au niveau régional, la transmission de l'information est devenue ma priorité, car je considère que des membres bien informés sont davantage susceptibles de développer un sentiment d'appartenance à leur association.

Dans notre secteur, en 1996, nous avions une chaîne téléphonique pour rejoindre les membres à quelques occasions durant l'année et surtout s'il y avait un message important en provenance de l'AREQ nationale.

Depuis ce temps, nous avons Le Lien qui paraît trois fois par année et qui est distribué à tous, soit en format papier ou sur support informatique. Nos membres se sont mis aux nouvelles technologies et j'envoie régulièrement des messages à 241 internautes. La chaîne téléphonique est demeurée, mais ne rend plus le même service. En 2011, quand l'AREQ nationale a voulu communiquer avec les membres, au sujet de l'assurance médicaments, elle a écrit à toutes les personnes concernées. Nous avons une quinzaine de téléphonistes qui essaient d'entrer en communication avec vous à chaque fois que nous avons une activité à promouvoir. Je dis bien « essaient » car on me dit que l'on ne réussit à parler qu'à seulement 20% des membres qui font partie de notre chaîne téléphonique. Certains ne veulent pas recevoir d'appels, d'autres désirent un message sur la boîte vocale et ne rappellent jamais la téléphoniste.

Conséquemment, nous apporterons des modifications à nos façons de faire, dès le mois d'août. Je demande aux membres qui ont une adresse courriel et ne me l'ont pas transmise, de le faire au cours de l'été. Vous recevrez alors toutes les informations pertinentes de notre secteur, notre région et notre association au niveau national. Tous les communiqués de presse de l'AREQ sont acheminés aux internautes. Les personnes qui avaient l'habitude de parler à leur téléphoniste demeureront sur nos listes de la chaîne téléphonique. Tous les membres qui ne désirent que les informations qui viennent de Québec seront enlevés de nos listes car ces informations vous sont transmises par courrier, lorsque c'est nécessaire.

Tous les membres qui sont incapables de participer à nos activités, mais qui désirent maintenir un contact régulier avec le secteur ou recevoir un appel d'amitié, sont priés de communique avec moi, au cours de l'été, avant que la chaîne téléphonique ne soit refaite et peuvent être assurés que nous communiquerons avec eux et elles régulièrement.

Les changements que nous apportons cette année, visent à bien utiliser le temps et l'énergie de nos téléphonistes bénévoles.

Lise Labelle 450 669-2511 l.labelle2@videotron.ca

Fondation Laure-Gaudreault



Est-ce que l'argent que je donne à la FLG est vraiment remis à des organismes de la région de Montréal? C'est une question que vous êtes en droit de vous poser. Les membres présents au dîner du 19 juin ont pu constater que cette règle était bien suivie. En effet, lors de cette activité, 2 organismes parrainés par notre secteur ont reçu une aide financière de la FLG. «La Maison des enfants de l'Île de Montréal» a obtenu 500,00 \$ et «La Joie des Enfants (Mtl) inc» s'est vue remettre un chèque de 300,00 \$. Vous pouvez donc sans crainte contribuer à la campagne de financement organisée par l'AREQ-Montréal. Une autre façon d'appuyer la fondation consiste à devenir membre à vie pour 10,00 \$. Notre secteur compte 85 membres. Nous espérons pouvoir atteindre 100 membres mais ne pourrons y parvenir sans vous. J'ai toujours des formulaires d'inscription en ma possession lors des diverses activités du secteur. Il me ferait plaisir de vous en remettre un.





À gauche Madame Chantale Tétreault, directrice de la Maison des entants reçoit le chèque de 500\$, des mains de Micheline Latreille.

À droite Lise Labelle remet le chèque de 300\$ à madame Lise Séguin, directrice de La Joie des Enfants, organisme qui offre des services aux personnes handicapées intellectuelles et à leur famille.

Micheline Latreille, responsable sectorielle de la FLG

Collecte de fonds au profit de la FLG

Pour la deuxième année, l'AREQ-Montréal fait appel à votre générosité en vous invitant à contribuer à une collecte de fonds au bénéfice de notre Fondation. Les besoins des organismes dédiés aux aînés ou aux jeunes sont toujours plus grands et les subventions gouvernementales se font de plus en plus « discrètes ».

Si vous avez perdu l'encart paru dans *Échos de l'Île* de mai dernier, voici la procédure pour envoyer votre don: vous faites un chèque libellé à Fondation Laure-Gaudreault et vous le poster à Lise Labelle, 725, av J.J.-Joubert, Laval H7G 4J2. Assurez-vous de mettre votre adresse complète pour recevoir en février 2014 un reçu pour fins fiscales. Tout don de 15 \$ et plus donne droit à ce type de reçu. Si vous faites un don de 100 \$ et plus, votre nom paraîtra dans *Échos de l'Île* de janvier, mais si vous ne voulez pas,



veuillez l'indiquer. Je fais appel à votre générosité et vous signale que la demande faite le 19 juin, n'a rapporté que 2 chèques de 25 \$ chacun et la boîte mise à la disposition des dîneurs ne contenait que 20,86 \$.

Merci à l'avance, au nom des plus démunis. Lise Labelle

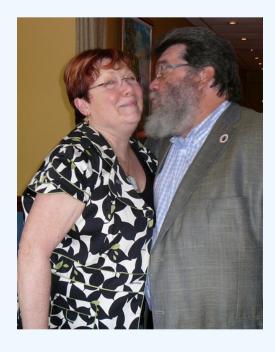
MERCI JEAN-GUY

Qui, au secteur, ne connaît pas Jean-Guy Marcotte? Présent à presque toutes nos activités depuis qu'il a pris sa retraite de l'enseignement en 2002, c'est le bon gars sur qui nous pouvons toujours compter pour réaliser des documents Power Point afin de bien présenter l'information, celui qui prend des photos des moments mémorables de nos activités, celui qui passe des heures à faire l'infographie du Lien, à mettre à jour le site web. Il peut aussi préparer de petits corsages pour les membres du CS lors d'occasions spéciales ou des portenom pour une fête qui réunira plusieurs personnes. Enfin, c'est le gars aux multiples talents et à la grande disponibilité. Il lui arrive de rechercher des salles, des conférenciers, enfin c'est un membre du Conseil sectoriel qui est toujours prêt à prendre un « morceau » de la tâche, afin que chaque activité soit un succès.

Il ne faut pas oublier que Jean-Guy a été notre trésorier durant six ans. Tâche difficile et exigeante, s'il en est une! Mais il s'en est toujours bien acquitté. Depuis trois ans, il était notre 1er vice-président. Il aurait pu solliciter un deuxième mandat. Il a choisi de quitter le Conseil sectoriel pour se consacrer à ses autres bénévolats. Je parle, bien sûr de Héma-Québec, de l'ABDS, de l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci. Nous avons bénéficié de la générosité de Jean-Guy durant onze ans, nous devons le laisser partir pour rayonner ailleurs, mais nous savons qu'il sera toujours un membre actif du secteur Ahuntsic-Ouest, prêt à rendre service quand nous en aurons besoin.

Jean-Guy, au nom des membres du secteur, je te remercie très chaleureusement pour ta contribution à l'évolution de notre secteur. Comme je l'ai dit en assemblée générale, ça va prendre trois personnes pour te remplacer car nous aurons deux responsables de la mise en page du bulletin, Suzanne Brassard et Claude Laberge et un nouveau webmestre en la personne de Pierre Morin.

Jean-Guy, nous te souhaitons du succès dans tes projets et une bonne santé pour continuer tous tes engagements et trouver du plaisir à la retraite.





Lise Labelle

DÎNER DE JUIN 2013

